

DÉPARTEMENT GARD  
ARRONDISSEMENT LE VIGAN

Effectif légal du conseil municipal  
11

Nombre de conseillers en exercice  
10

Convocation : 09 avril 2018

**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE SAINT JEAN DE CRIEULON  
DEPARTEMENT DU GARD  
SEANCE DU 12 avril 2018**

-1-

L'an deux mille dix-huit, le douze du mois d'avril à dix-huit heures trente minutes, en application du code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil municipal de la commune de SAINT JEAN DE CRIEULON régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ces séances, sous la présidence de Sonia RIFKIN, Maire.

**Étaient présents les conseillers municipaux suivants :**

Mesdames RIFKIN Sonia, GREVE Béatrice, ANDRIEU Véronique, BLANC Danièle  
Messieurs : REMEZY Gérard, CORBEL Frédéric, ZANINI Mario

**Absents** : WALKER Maurice, LEIGNEL Jean-Marie, CAMPOS Yvan,

Conformément au code général des collectivités territoriales, Madame GREVE Béatrice est élue secrétaire de la séance par le conseil municipal.

Lecture du procès-verbal de la précédente réunion, approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 08 mars 2018, les membres du Conseil signent le registre.

Les décisions suivantes pourront faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans les 2 mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat.

**Délibération N° 05-2018**  
**ATTRIBUTION DE COMPENSATION de la Communauté de Communes**

La compétence transport n'étant plus assuré par la Communauté de Communes depuis 2015, un **remboursement de 2.550€** sera effectué.

- 
- La compétence GEMAPI était assurée par le Syndicat des rivières et nous coûtait 1.114€/an. Cette compétence est reprise par la Communauté des Communes Piémont Cévenol. **Notre participation s'élève à 980€/an.**

VOTE : accord du conseil municipal à l'unanimité.

**Délibération N° 06-2018**  
**TAUX D'IMPOSITIONS pour 2018**

Le produit attendu est de **80.295€** (il était de 79.099€ en 2017). Cette différence en augmentation s'explique par la contribution de nouveaux imposables.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter le taux des impôts pour cette année.

TAXES	TAUX 2017	TAUX VOTES POUR 2018
Taxe d'habitation	12,18 %	12,18 %
Taxe Foncière (Bâti)	16,06 %	16,06 %
Taxe Foncière (Non Bâti)	58,99 %	58,99 %

(pour information : la Communauté de Communes n'a également pas voté d'augmentation des taxes pour 2018)

**Délibération N° 07-2018**  
**ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS aux différentes associations**

- Le SOURIRE du CRIEULON 700€  
(Fête votive du 22 au 24 juin 2018)
- APAEL (Ecole Florian de SAUVE) 400€
- GV Le CRIEULON en FORME 400€
- Club du GRAND CHENE 400€

VOTE : accord du conseil municipal à l'unanimité.

**Délibération N° 13-2018**  
**COMPTES DE GESTION 2017**

Budget Principal

Résultats 2017

Investissement : 29.977€

Fonctionnement : 35.436€

Résultat de Clôture 2017  
Investissement : -4.221€  
Fonctionnement : 261.708€

Budget Lotissement

Résultats 2017  
Investissement : -168.287€  
Fonctionnement : 10.442€

Résultat de Clôture 2017  
Investissement : -115.226€  
Fonctionnement : 9.917€

Budget Assainissement

Résultats 2017  
Investissement : -98.270€  
Fonctionnement : 46.306€

Résultat de Clôture 2017  
Investissement : 78.491€  
Fonctionnement : 68.562€

VOTE : accord à l'unanimité sur ces comptes établis par La Trésorerie.

**Délibération N° 08-09-10-11-12-13-2018**  
**COMPTES ADMINISTRATIFS 2018**

Budget Principal

Résultats 2017  
Investissement : 29.977€  
Fonctionnement : 35.436€

Résultat de Clôture 2017  
Investissement : -4.221€  
Fonctionnement : 261.708€

Budget Lotissement

Résultats 2017  
Investissement : -168.287€  
Fonctionnement : 10.442€

Résultat de Clôture 2017  
Investissement : -115.226€  
Fonctionnement : 9.917€

Budget Assainissement

Résultats 2017

Investissement : -98.270€  
Fonctionnement : 46.306€

Résultat de Clôture 2017  
Investissement : 78.491€  
Fonctionnement : 68.562€

Mme le maire quitte la salle afin que le conseil municipal vote :

VOTE : Accord du Conseil municipal à l'unanimité sur ces comptes présentés par MME le maire

**Affectation du résultat : 56.460€ en investissement du budget principal, le résultat de clôture en section d'investissement au 31/12/2017 étant négatif et compte tenu des restes à réaliser pour un montant de 52.230€.**

VOTE : Accord du conseil municipal à l'unanimité.

### **Délibération N° 14-2018** **BUDGETS PRIMITIFS 2018**

Budget Principal  
Fonctionnement : 363.817€  
Investissement : 275.673€

VOTE : Accord du conseil municipal à l'unanimité.

Budget Lotissement  
Recettes : 244.917€  
Dépenses : 172.090€

VOTE : Accord du conseil municipal à l'unanimité.

Budget Assainissement  
Fonctionnement : 225.339€  
Investissement : 334.971€

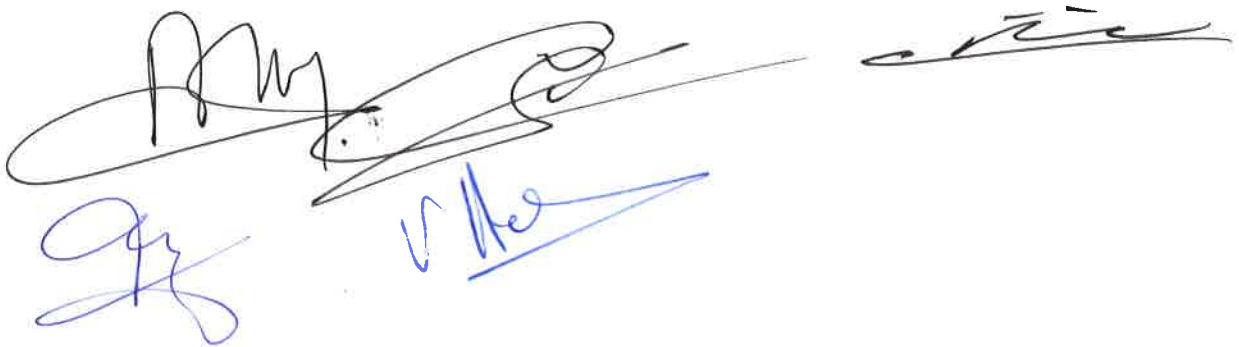
VOTE : Accord du conseil municipal à l'unanimité.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Travaux de fauchage des chemins communaux :  
Devis : 600€  
Pour le curage, un 1<sup>er</sup> devis a été remis, il s'élève à 1.000€ du km, un second devis sera demandé.
  
- Notre député Olivier GAILLARD assurera une permanence en mairie  
**le 19 avril à 9h45.**

- Une rencontre avec la Gendarmerie Nationale a eu lieu à la Communauté de Communes au sujet de la délinquance dans notre secteur (en diminution selon leur source).  
La vidéo protection a été évoquée lors de cette réunion. Cela leur permet de repérer les malfaiteurs lors de leur passage.  
Bémol : le coût de 10K€ par caméra + la maintenance à la charge de la commune.  
La participation citoyenne a été également évoquée : affichage à l'entrée du village, nommer un référent chargé de faire le relais.  
Tranquilité vacances consiste à prévenir la gendarmerie lors de votre absence afin qu'elle effectue des passages dans les quartiers concernés.
- Cérémonie du 8 mai : Prévoir commande de la composition florale et le verre de l'amitié.
- Fête des mères : le conseil municipal décide de renouveler l'achat de fleurs. Les compositions seront remises le Samedi 26 Mai, veille de la fête des mères.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

The image shows several handwritten signatures. There are two large, overlapping signatures in black ink at the top. Below them, there are two smaller signatures in blue ink. To the right of these, there is a single, long, horizontal signature in black ink.